

# Découvrir les approches efficaces

L'expérimentation et la recherche en politique sociale à la SRSA

## Mars 2008

### DANS CE NUMÉRO

- Message du directeur exécutif
- Encourager les adultes à faible revenu à économiser pour leur éducation
- La nouvelle Fiducie pour le développement des collectivités en action
- Je pars en grand : Projet pilote de garde d'enfants francophones en milieu minoritaire
- Améliorer l'accès à l'information sur le marché du travail pour les Canadiens
- Augmenter le potentiel des jeunes Canadiens : le Projet pilote Un avenir à découvrir
- Des habitudes de vie plus saines pour se porter mieux
- La fin d'une ère : le projet fondationnel de la SRSA tire à sa fin
- Un papier de recherche sur le PAS est récipiendaire d'un prix de prestige
- La SRSA souhaite la bienvenue au nouveau membre du Conseil

### Message du directeur exécutif



Cher lecteur,

C'est avec un réel plaisir que je vous présente la nouvelle ère électronique du bulletin d'information de la SRSA, Découvrir les approches efficaces. Depuis longtemps, la SRSA est source d'excellence en matière de recherche en politique sociale, et ce bulletin vous fera partager notre recherche, nos activités, ainsi que nos résultats.

Ce premier numéro démontre la très grande variété d'intérêts de la SRSA : nous sommes impliqués autant dans les services de garde d'enfants que dans l'éducation postsecondaire, autant dans le développement communautaire que dans l'éducation adulte, autant dans l'information sur le marché du travail que dans la santé populaire. À travers ses projets, la SRSA tente de découvrir les approches efficaces — et, tout aussi importantes, les approches inefficaces.

La topographie changeante de la politique sociale canadienne est un paysage fascinant. Nous espérons que vous profiterez autant que nous de l'expérience.

Cordialement,

Jean-Pierre Voyer

## Encourager les adultes à faible revenu à économiser pour leur éducation

Aujourd'hui, au sein d'une économie du savoir, les évolutions technologiques continuent à pénaliser ceux qui n'ont pas les compétences appropriées. Trop souvent, ce sont les personnes à faible revenu qui n'ont ni les compétences requises ni les moyens de tirer parti des dispositifs publics leur permettant d'améliorer leurs compétences. *Apprendre à épargner, épargner pour apprendre : Résultats préliminaires du projet de comptes individuels de développement \$avoir en banque*, un nouveau rapport publié par la SRSA, présente les résultats au 18e mois de *\$avoir en banque* un projet visant à démontrer comment les comptes individuels de développement peuvent encourager les adultes à faible revenu à épargner pour améliorer leur capital humain par le biais des études ou de la création d'une petite entreprise.

Cet encouragement se fait sous la forme de crédits jumelés : pour chaque dollar déposé dans un compte spécial, les participants au projet *\$avoir en banque* reçoivent un crédit jumelé de 3 \$ qui peut être retiré pour des programmes d'études, de formation dispensés dans des établissements reconnus ou pour créer une petite entreprise. Les participants peuvent aussi profiter d'une formation en gestion financière et de services de gestion de cas pour établir et appuyer des objectifs financiers. Mis en œuvre dans 10 collectivités d'un bout à l'autre du Canada, ce programme a donné à ce jour des résultats prometteurs quant à l'épargne, à l'établissement d'un budget et aux attitudes des participants envers l'éducation.

Les crédits jumelés de *\$avoir en banque* ont eu un vaste impact différentiel sur le montant total des économies détenues sur les comptes chèques et les comptes d'épargne (y compris sur les comptes *\$avoir en banque*). Au 18e mois, les membres du groupe *\$avoir en banque*-plus avaient

économisé, en moyenne, 679 \$ — soit 71 % de plus que les membres du groupe témoin. Des impacts similaires ont été observés pour l'ensemble des liquidités, parmi lesquelles l'épargne en espèces a joué un rôle majeur. Cependant, au terme des 18 premiers mois de mise en œuvre du programme, la formation en gestion financière et les services de gestion de cas de *\$avoir en banque* n'avaient eu aucune incidence sur l'augmentation de l'activité d'épargne.

Les résultats à ce jour démontrent que pour trouver des fonds et augmenter leur épargne en espèces, les participants n'ont ni réaffecté des fonds provenant d'autres moyens d'épargne ni emprunté de l'argent pour tirer parti de la forte rentabilité du compte *\$avoir en banque*. Au contraire, les participants au projet *\$avoir en banque* ont retardé ou modifié leurs achats afin de disposer de fonds supplémentaires à déposer sur leur compte *\$avoir en banque*. Ce changement dans les habitudes de consommation en faveur d'une croissance dans l'activité d'épargne doit être perçue comme positif puisqu'il n'a pas été suivi d'une augmentation des privations pour les participants.

Grâce au projet *\$avoir en banque*, les participants sont plus susceptibles d'avoir un budget. Environ la moitié de cet impact positif peut être attribuée aux crédits jumelés de *\$avoir en banque*. L'autre moitié peut être attribuée à la formation en gestion financière et aux services de gestion de cas de *\$avoir en banque*. L'habitude d'établir un budget peut également avoir des effets positifs, à terme, sur les économies et les autres accumulations d'éléments d'actif.

En plus d'avoir des effets positifs sur l'établissement d'un budget et sur l'épargne, les crédits jumelés de *\$avoir en banque* ont contribué à modifier les attitudes des participants à l'égard de

l'éducation : ces effets devraient perdurer pendant toute la durée de vie du programme et se traduire par une amélioration de la participation aux cycles d'études et de formation.

Le projet *\$avoir en banque* a été conçu et mis en œuvre en 2000 par Social and Enterprise Development Innovations (SEDI), et est financé par Ressources humaines et Développement social Canada. L'évaluation du projet *\$avoir en banque* est effectuée par la SRSA.

[En savoir plus sur \*\\$avoir en banque\*.](#)

[Consulter le rapport complet.](#)

[Consulter le sommaire.](#)

## La nouvelle Fiducie pour le développement des collectivités en action

Le 10 janvier 2008, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il investira un milliard de dollars dans une nouvelle Fiducie pour le développement des collectivités. Grâce à cette initiative, le gouvernement fédéral a déclaré qu'il appuiera les efforts déployés par les gouvernements provinciaux et territoriaux pour aider les collectivités vulnérables et les travailleurs mis à pied. Le budget du 26 février a par la suite précisé que « La fiducie appuiera des activités telles que la formation en cours d'emploi afin de créer des débouchés pour les travailleurs, des plans de transition communautaire favorisant le développement économique et la création d'emplois, ainsi que des investissements dans l'infrastructure qui stimuleront la diversification économique. »

Pour déterminer quelles initiatives seront soutenues par la nouvelle fiducie, les provinces et territoires trouveraient fort utile de consulter les récents rapports de recherche de la SRSA sur le Projet d'innovation en emploi communautaire (PIEC). Le projet offre une riche documentation sur les leçons apprises quant à la façon de mobiliser des collectivités vulnérables et d'aider les chômeurs canadiens qui vivent dans ces collectivités.

Le PIEC est un projet de démonstration visant à encourager l'employabilité à long terme des participants tout en soutenant le développement communautaire local dans des régions aux prises avec un taux de chômage constamment élevé. En échange de leurs droits aux prestations d'assurance-emploi (a.-e.) ou d'aide sociale, le PIEC offrait aux particuliers du travail dans des projets communautaires pendant une période maximale de trois ans, leur donnant ainsi une période considérable de stabilité de revenu ainsi que l'occasion de gagner de l'expérience professionnelle, d'acquérir de nouvelles compétences et d'élargir leur réseau de contacts. La conception du PIEC mettait l'accent sur le rôle central des collectivités, qui étaient responsables d'identifier et de prioriser leurs besoins locaux et ensuite d'élaborer des projets qui emploieraient les participants du PIEC pour répondre à ces besoins.

Le projet a été mis en œuvre dans des collectivités locales de la Municipalité régionale du Cap-Breton et s'est déroulé de 2000 à 2005. Un rapport de recherche final sera publié en mai 2008.

En novembre dernier, la SRSA a publié des résultats d'évaluation provisoires en se fondant sur des données recueillies 40 mois après l'inscription des participants. Le rapport de recherche *L'amélioration des compétences, des réseaux et des moyens de subsistance grâce à l'emploi communautaire : Les impacts du Projet d'innovation en emploi communautaire* sur une période de

trois ans montre que le PIEC a entraîné une hausse significative des taux d'emploi à temps plein, une augmentation des gains d'emploi et une diminution de la réception de prestations d'a.-e. et d'aide sociale, le tout de façon durable pendant les trois années d'admissibilité au programme. Les participants ont également signalé une amélioration de leur bien-être, une diminution de l'étendue et de la sévérité de la pauvreté et des difficultés de subsistance, ainsi qu'une hausse de la satisfaction à l'égard de la vie. Dans le même temps, le PIEC a généré des améliorations substantielles dans le capital social des participants de telle façon qu'elles puissent offrir des passerelles vers un emploi futur; les effets du programme sur les compétences transférables étaient aussi considérables, résultant en une main-d'œuvre potentiellement plus employable.

Pour en savoir plus sur les résultats provisoires du PIEC, consultez les documents de breffage suivants (en anglais seulement) :

- [CEIP: Going Beyond Other “Make Work” Projects](#)
- [Improving Generic Skills through Community Work](#)
- [How Is Community Work Affecting Poverty?](#)
- [Self-Sufficiency through Community-based Work](#)
- [Creating Social Capital through Community-based Work.](#)

## Je pars en grand : Projet pilote de garde d'enfants francophones en milieu minoritaire

C'est en avril 2007 que la ministre Josée Verner, à titre de ministre de Patrimoine Canada, a annoncé le début officiel d'une importante étude menée par la SRSA, le Projet pilote de garde d'enfants (PPGE), lors d'un discours devant le Comité permanent des langues officielles du Sénat du Canada. Le projet, aussi appelé « Je pars en grand », est financé par Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC). Six communautés ont été sélectionnées pour participer à ce projet de recherche qui a pour but de trouver les meilleures façons de développer la préparation à la scolarisation des enfants qui vivent dans une communauté francophone en milieu minoritaire au Canada : Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), Edmundston (Nouveau-Brunswick), Cornwall et Orléans (Ontario), Durham (Ontario) et Edmonton (Alberta). Cette étude, qui fait partie du Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement canadien, a pour but d'étudier les effets de services enrichis en français sur le développement linguistique, culturel et global des enfants d'âge préscolaire.

En octobre 2007, le PPGE est arrivé au terme de sa première phase, celle du recrutement. Plus de 300 enfants d'âge préscolaire ont été recrutés pour participer au projet, dont :

- 85 familles à Edmundston
- 71 familles à Cornwall
- 55 familles à Orléans
- 40 familles à Durham
- 36 familles à Edmonton
- 31 familles à Saint Jean

Des études sur le développement des enfants des communautés francophones en situation minoritaire ont démontré qu'un pourcentage croissant de ces enfants rencontrent des difficultés

particulières à leur entrée à l'école de langue française puisqu'ils n'ont pas les habiletés langagières nécessaires pour bien s'y intégrer. Il existe également un écart important entre les habiletés langagières de ces enfants relativement à celles des enfants anglophones du Canada. Les compétences linguistiques jouent un rôle crucial dans la capacité d'apprentissage d'un enfant et son départ du bon pied dans la vie.

Cette nouvelle recherche contribuera à la connaissance collective de ce qui fonctionne et informera les parents, les fournisseurs de services et les communautés sur la conception et la prestation de services de développement de la petite enfance pour les enfants de familles francophones en situation minoritaire. Les conclusions de cette recherche aideront à identifier des options pour préserver leur culture francophone, leur langue et exercer une influence positive sur le développement des enfants.

Le PPGE comprend deux volets complémentaires pour l'enfant et la famille, ainsi qu'une formation pour ceux responsables de la mise en œuvre du programme.

Le volet enfant comprend des services de garderie et des matériaux en français afin d'encourager le développement des aptitudes linguistiques françaises, une reconnaissance de la culture francophone, et les capacités d'apprentissage. Ces services sont basés sur le Programme des prématernelles fransaskoises développé par le Département de l'apprentissage du Saskatchewan. Le volet famille comprend des services familiaux d'alphabétisation et des matériaux pour guider les parents vers une meilleure participation à l'apprentissage de leur enfant.

Les services de garde et le programme d'aide en matière d'alphabétisation familiale ont été mis en œuvre à partir de l'automne 2007 et seront livrés sur une période de plusieurs années. Des rapports seront publiés à intervalles réguliers (le premier est prévu pour le printemps 2008) pour faire le point sur les progrès du programme et les leçons à retenir. À ce jour, les séances d'alphabétisation familiale sont presque terminées, et la seconde évaluation des enfants est en cours. Le PPGE vient également de lancer son bulletin d'informations, *Les p'tites nouvelles*, que vous pouvez accéder en ligne à partir du [site Web](#) du projet.

[En savoir plus sur le projet.](#)

## Améliorer l'accès à l'information sur le marché du travail pour les Canadiens

Chaque année, des millions de Canadiens prennent d'importantes décisions quant à leur participation au marché du travail. Parmi eux se trouvent des gens qui sont à la recherche d'un emploi, des travailleurs voulant améliorer leur situation d'emploi et des employeurs qui ont à prendre des décisions liées à l'embauche ou la formation. D'autres sont étudiants, nouveaux diplômés et nouveaux immigrants et cherchent à intégrer la population active canadienne. Toutes ces personnes se fondent sur différents types d'information pour les aider à prendre leurs décisions.

Les gouvernements à travers le Canada sont préoccupés par le fait de garantir que des renseignements de qualité sont disponibles pour améliorer le fonctionnement du marché du travail. En juillet 2007, le ministère des Ressources humaines et du Développement social Canada (RHDS) a organisé un symposium pour mieux comprendre à la fois les besoins en matière d'information sur le marché du travail (IMT) et ses effets. On a demandé à des spécialistes en économie, en

psychologie, en sociologie, en éducation et en développement de carrière de présenter leurs opinions et analyses en la matière. C'est le directeur exécutif de la SRSA, Jean-Pierre Voyer, qui a agi en tant que facilitateur du symposium, et Carole Vincent qui a rédigé le rapport sur cet événement.

L'IMT peut être obtenue à partir de nombreuses sources officielles et non officielles : conversations informelles avec des amis, la famille ou des pairs; exploration de l'Internet, réseaux sociaux et organisations professionnelles. Bien qu'il soit possible que le gouvernement n'ait pas de rôle à jouer pour ce qui est de la qualité de l'information qui circule sur ces processus, une meilleure reconnaissance et compréhension de ces processus peut aider à mettre au point des produits et des mécanismes de prestation plus efficaces en matière d'IMT.

Les marchés du travail sont segmentés et multiples. Il existe divers marchés du travail et l'information requise varie selon les marchés. Les spécialistes se sont entendu sur le fait qu'il était plus possible d'atteindre des taux de rendement élevés pour les investissements en IMT si on ciblait des groupes précis qui étaient quelque peu défavorisés et qui se heurtaient à des obstacles importants quant à leur intégration au marché du travail. Les spécialistes ont trouvé que les groupes de personnes qui pourraient profiter d'une stratégie de prestation plus proactive et mieux ciblée en matière d'IMT incluaient les nouveaux immigrants au Canada et ceux qui avaient passé quelque temps au pays, surtout ceux qui n'avaient pas de compétence linguistique en français et en anglais; les Autochtones; les personnes qui n'avaient pas les aptitudes requises; les jeunes qui avaient peu d'expérience ou sans antécédents professionnels; les jeunes à risque ou qui ne fréquentaient pas l'école; les travailleurs plus âgés, déplacés qui avaient perdu leur emploi stable; les personnes qui se heurtaient à une barrière linguistique ou reliée à l'alphabétisation ou qui étaient handicapées. Une autre raison de cibler les groupes défavorisés c'est que cette approche peut donner une répartition plus équitable des avantages tirés de l'emploi au sein des divers groupes de la société.

L'évaluation des impacts de l'IMT présente des défis considérables. Premièrement, le problème du lien de causalité inverse pose un défi : l'IMT permet à une personne d'obtenir un emploi qui, en retour, accroît son accès à l'IMT. Deuxièmement, l'IMT se présente généralement en petite quantité et il est difficile d'obtenir des impacts statistiquement significatifs, surtout en matière de résultats économiques à plus long terme ou d'analyses avantages-coûts. Troisièmement, il est difficile d'isoler l'impact de l'IMT sur les résultats recherchés, car l'IMT se trouve partout et elle provient de diverses sources. Les spécialistes s'entendent généralement sur le fait qu'il peut s'avérer assez difficile d'évaluer les impacts de l'IMT sur les résultats à plus long terme comme les perspectives de carrière, la fréquence et la durée de l'emploi, les trajectoires du revenu ou le recours aux programmes de la sécurité du revenu. De plus, il est possible que ces résultats ne soient pas une priorité immédiate. Les spécialistes ont plutôt affirmé que la priorité devrait être une meilleure compréhension du type d'information requise et de la façon dont l'IMT pourrait être plus efficacement transmise, en mettant l'accent sur les groupes défavorisés ciblés qui pourraient profiter le plus d'une telle démarche.

Les spécialistes se sont entendu pour que l'ordre du jour en matière de recherche effectuée par Ressources humaines et Développement social Canada crée une « mosaïque d'éléments de preuve » en ayant recours à une gamme de théories et de compétences dans diverses disciplines afin d'améliorer le rôle de l'IMT. En collaboration avec RHDSC, la SRSA s'engage à approfondir la recherche afin de déterminer comment mettre à l'essai par l'expérimentation les produits, services et mécanismes de prestation de l'IMT. Elle devrait s'intéresser particulièrement aux initiatives qui peuvent contribuer à une meilleure compréhension des besoins des personnes en matière d'IMT;

du type d'information utilisée; du traitement de l'information par les personnes et les entreprises et de sa conversion en connaissance utile; des contraintes ou limites auxquelles se heurtent les personnes qui décident de donner suite à leur décision; des effets des divers types d'IMT sur les processus décisionnels des personnes et finalement sur les résultats quant à la participation au marché du travail et aux investissements effectués par les personnes pour améliorer leurs compétences.

Cette rencontre de spécialistes a été suivie de la préparation du rapport *Improving Labour Market Information to Help Canadians Make Better Informed Decisions*, (Amélioration de l'information sur le marché du travail pour aider les Canadiens à prendre des décisions mieux éclairées; ce rapport n'est offert qu'en anglais), préparé par la SRSA. Ce document met en évidence une série de priorités de recherche en matière de politiques publiques et de questions de recherche afin de mieux explorer le rôle et l'impact de l'IMT sur la participation des Canadiens au marché du travail.

## Augmenter le potentiel des jeunes Canadiens : le projet pilote *Un avenir à découvrir*

On rapporte qu'environ 38 % de tous les élèves canadiens du secondaire ne poursuivent pas d'études postsecondaires (ÉPS). Cette statistique est problématique à la lumière des besoins futurs du pays en main-d'œuvre instruite. On observe certains des taux les plus faibles de participation aux ÉPS au Canada parmi les élèves issus d'une famille à faible revenu et parmi ceux dont les parents n'ont pas de diplôme postsecondaire. Les programmes qui s'attaquent aux obstacles des ÉPS doivent directement cibler ces élèves, mais la question de savoir comment leur offrir le meilleur soutien demeure. Leur penchant pour une participation aux ÉPS sera-t-il plus influencé par la garantie précoce d'un soutien financier ou par de l'information au sujet de leurs options universitaires et professionnelles après l'obtention de leur diplôme du secondaire? La promesse d'une aide financière serait-elle plus efficace si elle était combinée à de tels renseignements?

*Un avenir à découvrir* (UAD) est un projet pilote visant à découvrir les méthodes efficaces pour accroître l'accessibilité aux études postsecondaires et met entre autres l'accent sur ces élèves qui sont communément identifiés comme étant sous-représentés dans l'éducation postsecondaire : les élèves issus d'une famille à faible revenu dont les parents n'ont que peu ou pas d'expérience postsecondaire. Il a été décidé par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, qui travaille en partenariat avec le Manitoba et le Nouveau-Brunswick, de mettre à l'essai deux initiatives visant à atteindre ce but. La SRSA a été mandatée par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire pour mener cette expérience.

*Un avenir à découvrir* met à l'essai deux approches, qui ont pour noms *Explorez vos horizons* et les *Fonds du savoir*. Le projet pilote vise à déterminer l'impact de ces deux initiatives sur l'accessibilité à l'éducation postsecondaire, mesuré d'après l'achèvement de la première année du programme postsecondaire choisi par chaque participant.

*Explorez vos horizons* comprend des composantes enrichies en éducation professionnelle destinées à accroître la capacité des élèves du secondaire à explorer et prendre des décisions quant à leurs options en matière d'études postsecondaires et de carrière. Le programme est mis à l'essai dans 51 écoles secondaires du Nouveau-Brunswick et du Manitoba et comprend un total de 5 429 élèves. Les élèves semblaient généralement intéressés à poursuivre des études postsecondaires, et trois participants sur quatre sentaient qu'ils en étaient à un point dans leur vie où il était important de prendre des décisions quant à leur carrière future.

*Explorez vos horizons* offre trois années de programmes en éducation professionnelle, en commençant la première année par une séance d'orientation globale sur le projet, suivie par une série de six ateliers d'exploration de carrière appelés *En action vers l'avenir*. De plus, les participants sont invités à deux ateliers dirigés par des Ambassadeurs du postsecondaire et ont aussi accès à un site Web et à un magazine réservés aux membres. Ces deux dernières ressources offrent de l'information enrichie sur les avantages de l'enseignement postsecondaire ainsi que des résumés des ateliers *En action vers l'avenir*.

Les *Fonds du savoir* est une initiative d'incitatif financier pour les élèves qui démontrent que leur revenu familial est inférieur à la médiane provinciale. Il s'agit d'une garantie précoce de bourse dont la valeur peut atteindre 8 000 \$ et qui est conditionnelle à l'achèvement des études secondaires et à la participation subséquente à des études postsecondaires. Cette initiative est mise à l'essai au Nouveau-Brunswick seulement.

Le projet pilote a achevé sa conception, son recrutement et ses phases de mise en œuvre préliminaire. La SRSA et la Fondation ont publié le premier rapport sur UAD en octobre 2007, qui détaillait la conception et la mise en œuvre du projet. Au total, 1 097 participants issus d'une famille à faible revenu ont été assignés de façon aléatoire pour recevoir les *Fonds du savoir* seulement ou les *Fonds du savoir* combinés à *Explorez vos horizons*. Une grande majorité des participants (93,3 %) ont pris les mesures nécessaires pour ouvrir leur *Fonds du savoir* et 90,3 % ont reçu un versement de 2 000 \$ à la fin de l'année 1.

Le recrutement et la mise en œuvre réussis d'*Un avenir à découvrir* ont bâti des fondations prometteuses pour apprendre de précieuses leçons sur le programme et les politiques à propos de la façon d'aider les élèves à accéder aux études postsecondaires. Un deuxième rapport détaillant les résultats préliminaires du projet sera publié en 2009.

[Pour en savoir plus sur UAD.](#)

[Lire le rapport sur la mise en œuvre d'UAD.](#)

[Lire le sommaire.](#)

## Des habitudes de vie plus saines pour se porter mieux

En août 2007, la BC Healthy Living Alliance (BCHLA), une coalition d'organismes axée sur la promotion d'habitudes de vie plus saines, a annoncé la mise en œuvre d'une initiative de 22 millions de dollars centrée sur trois thèmes principaux : une saine alimentation, l'activité physique et la diminution de l'usage du tabac. Cette initiative menée par Act Now BC, un organisme interministériel, comprend 11 projets pour les régions cibles.

La Michael Smith Foundation for Health Research et la BCHLA ont choisi la SRSA pour concevoir et mettre en œuvre un cadre d'évaluation des 11 projets. L'évaluation comprendra deux phases : lors de la première phase, la SRSA effectuera des « évaluations de l'évaluabilité » pour chaque projet et chaque région thème dans le but de déterminer s'il est possible de les évaluer. L'information recueillie à ce stade du processus servira à établir des budgets et des plans d'évaluation pour chaque initiative. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, communiquez avec Susanna Gurr, chef de projet.

## La fin d'une ère : le projet fondateur de la SRSA tire à sa fin

L'analyse du Projet d'autosuffisance (PAS), un projet innovateur de la SRSA, s'est terminée le 30 septembre 2007. Reconnu à l'échelle internationale, le Projet d'autosuffisance a démontré que des chefs de famille monoparentale, prestataires de longue date de l'aide sociale, renonceraient plus rapidement à l'aide sociale afin d'occuper un emploi à temps plein, si cet emploi leur rapportait beaucoup plus que l'aide sociale. Le PAS a aussi révélé que ce résultat pouvait être atteint en augmentant les revenus d'emploi et en atténuant la pauvreté. Les recettes fiscales accrues et les paiements de transfert inférieurs couvraient une grande partie ou, dans le cas de nouveaux demandeurs d'aide sociale, presque tous les coûts du programme.

Conformément aux ententes de confidentialité entre la SRSA et les participants au PAS, toutes les données du projet qui pourraient être utilisées pour identifier les participants ont été détruites. Peu de temps après, la plupart des données d'analyse relatives au projet ont été remises à Statistique Canada où elles seront accessibles aux chercheurs par l'entremise des centres de données de recherche.

Si vous êtes un chercheur et que vous désirez consulter les données du PAS, veuillez communiquer avec Eddy Ross.

[En savoir plus sur le PAS.](#)

## Un papier de recherche sur le PAS est récipiendaire d'un prix de prestige

Un document de recherche rédigé sur demande de la SRSA est récipiendaire d'un prix universitaire de prestige. Le Dr David Card (Université de Californie, Berkeley, États-Unis) et Dean Hyslop (Trésorerie de Nouvelle-Zélande) ont reçu le Prix Frisch 2008. Ce prix est attribué tous les deux ans à un article appliqué (théorique ou empirique) publié dans la revue d'économie *Econometrica* au cours des cinq années précédentes. Cette année, le prix a été attribué à Card et Hyslop pour leur article intitulé *Estimating the Effects of a Time-Limited Earnings Subsidy for Welfare-Leavers* (Estimer les effets d'un supplément de revenu à durée limitée pour les personnes abandonnant l'aide sociale, publication en anglais seulement) et publié dans *Econometrica* en novembre 2005. L'article est basé sur un document de travail du même nom et de la même année, publié par la SRSA et appartenant à une série de documents de travail sur les données du Projet d'autosuffisance (PAS). Il ne surprendra personne d'apprendre que ce document de travail est parmi les plus populaires des publications accessibles sur le site Web de la SRSA.

Dans le PAS, des chefs de famille monoparentale prestataires de l'aide sociale de longue durée ont été assignés de façon aléatoire à un groupe programme ou un groupe témoin. Les membres du groupe programme ont reçu un supplément de revenu; en retour, les participants ont abandonné l'aide sociale en faveur d'un emploi à temps plein. Bien qu'étant disponible pendant trois ans, le supplément n'était accessible qu'aux personnes ayant commencé leur emploi à temps plein avant que 12 mois ne se soient écoulés depuis leur assignation aléatoire. À la demande de la SRSA, Card et Hyslop se sont servis des données de ce projet d'envergure pour développer un modèle qui suggérait que l'admissibilité au PAS résultait en deux effets incitatifs : un incitatif d'établissement visant à ce que les membres du groupe de participants au programme ayant satisfait à l'exigence de

la période d'attente trouvent un emploi et renoncent à l'aide sociale au cours des 12 prochains mois, et un incitatif de droit au supplément visant à ce que ceux qui avaient établi leur admissibilité au PAS travaillent à temps plein et n'aient pas recours à l'aide sociale durant la période de trois ans pendant laquelle les versements du supplément étaient disponibles.

Une fois ces incitatifs définis, les auteurs ont développé un modèle économétrique de la participation à l'aide sociale leur permettant de séparer les deux effets incitatifs et d'estimer l'impact du supplément de revenu sur les taux d'entrée et d'abandon de l'aide sociale des personnes admissibles au projet. La combinaison des deux incitatifs explique la variation dans le temps des impacts expérimentaux, qui ont atteint leur point culminant 15 mois après l'assignation aléatoire et ont diminué par la suite pour disparaître au cours du 54e mois. Les résultats suggèrent que l'on pouvait attribuer environ la moitié de l'impact culminant du PAS à l'incitatif d'établissement.

Malgré l'effort de travail généré par le PAS, le document de travail a conclu que le projet n'avait aucun impact permanent sur le revenu, et peu ou pas d'impact à long terme sur la participation à l'aide sociale.

[Lire le document de travail \(en anglais\).](#)

[Lire l'article dans \*Econometrica\* \(en anglais\).](#)

## La SRSA souhaite la bienvenue au nouveau membre du Conseil



Nous sommes heureux d'annoncer que Jocelyne Bourgon a accepté de devenir membre du Conseil d'administration de la SRSA. Experte en gouvernance et en la réforme du secteur public, Mme. Bourgon est de renommée internationale et agit en tant que conseillère auprès des gouvernements, des conseils, et des comités.

Mme Bourgon est Professeur distingué invité à l'Administration publique et Réforme de la Fonction publique à l'Université de Waterloo et Collaborateur émérite au Centre de l'innovation en gouvernance internationale. Elle est également conseillère spéciale auprès du Bureau du Conseil privé, et elle continue ses efforts dans le domaine du service public et de la réforme du service public en tant que Présidente émérite de l'École de la fonction publique du Canada.

Mme Bourgon s'est jointe au Service Public du Canada en 1974. Elle a accédé au rang de sous-ministre en 1989. À ce titre, elle s'est vue confier la charge des négociations constitutionnelles qui ont mené à l'accord de Charlottetown en 1992. Elle a présidé à la transformation du ministère des Transports, entre autres à la privatisation des services ferroviaires, à la commercialisation du contrôle de la circulation aérienne et à la cession des aéroports. Elle a été présidente de l'Agence canadienne de développement international et sous-ministre au ministère de la Consommation et affaires commerciales.

En 1994, Jocelyne Bourgon a été nommée greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet, ce qui en a fait la dix-septième personne et la première femme à occuper cette charge. De 1994 à 1999, c'est sous sa direction que la fonction publique du Canada a opéré des réformes parmi les plus

importantes depuis les années 40. Mme Bourgon a supervisé l'Examen des programmes qui a contribué à éliminer le déficit, à repenser le rôle de la fonction publique. En décembre 1998, Mme Bourgon a été nommée au Conseil privé de la Reine pour le Canada en reconnaissance de sa contribution à son pays. L'honorable Jocelyne Bourgon a été la présidente du Centre canadien de gestion de 1999 à 2003. De 2003 à 2007, Mme Bourgon a servi comme Ambassadeur auprès de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE).

C'est avec un grand plaisir que nous lui souhaitons la bienvenue au Conseil d'administration de la SRSA.